

**COMMISSION
DEPARTEMENTALE
DES ARBITRES**

Sous-Commission de Metz

**PROCES VERBAL
de la réunion restreinte de Bureau qui s'est déroulée
le vendredi 17 mai 2024**

Présidence: M. AULBACH.

Présents : MM BERNARD et BOCK.

Assiste : M. KLANCAR (représentant des arbitres à la S.C.A. Metz),

Excusés : MME ROBIN, MM HIDA, TAESCH (Président délégué du DMF), HURAUULT
(représentant le CD du D.M.F.)

1. COURRIERS ET COURRIELS

- Deux courriels de candidature à une nomination comme membre de la SCA Metz : pris note, les demandes seront dirigées vers le Président du DMF avec copie au Président de la CDA Moselle,

2. TECHNIQUE

- Agenda technique de début de saison (pour rappel) :
 - 07/09/2024 : stage annuel de tous les arbitres de District de la SCA Metz (sur convocation).

3. DISCIPLINE

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Prochaine réunion de Bureau : sur convocation.

Le Président de la SCA Metz : François Aulbach

 